



ASSOCIATION CANADIENNE DU PARACHUTISME SPORTIF
CANADIAN SPORT PARACHUTING ASSOCIATION

BULLETIN TECHNIQUE # 96 - RÉVISÉ

BULLETIN TECHNIQUE # 96

Point #1 - La guillotine du DDA ARGUS

Suite à un incident qui est en ce moment sous investigation et avec l'accord consenti entre AVIACOM et la Fédération française du parachutisme, AVIACOM SA demande que les personnes, utilisant les dispositifs de déclenchement automatique (DDA) ARGUS SIS (version civile) fabriqués entre janvier 2007 et octobre 2007 ayant une guillotine du lot marqué « JAN 2007 », retournent leur DDA pour être échangé.

On demande aux gréeurs de vérifier immédiatement la date de fabrication sur l'étiquette du câble située près de la guillotine. Si l'étiquette indique « JAN 2007 », enlever la guillotine pour l'échanger.

Un rappel à tous : La date de maintenance de 4 ans des premiers modèles de DDA ARGUS (06/2006) approche.

Pour plus d'information contacter :

Aviacom SA Avenue Lavoisier 18 B-1300 Wavre, Belgique tél. 32 (2) 785 02 80 ou le télécopieur 32 (2) 785 02 89 ou info@argus-aad.com, le plus proche vendeur ou centre d'entretien ARGUS.

Information révisée

Aviacom a maintenant rendu obligatoire le remplacement de toutes les guillotines dont la date de fabrication est de août 2007 ou d'avant. Les guillotines doivent être remplacées au prochain pliage du parachute de secours mais pas plus tard que le 31 décembre 2010.

Les guillotines fabriquées à partir de septembre 2007 utilisent une différente lame d'acier trempé qui effectue une coupe nette sur les boucles de fermeture ayant une tension plus basse.

Barry McAuley – Président
Comité de Technique & Sécurité
septembre 2010
Trad. A. Lemaire sept. 2010



Canadian
Heritage

Patrimoine
canadien

Sport Canada

Entités affiliées : AÉRO CLUB du CANADA • FÉDÉRATION AÉRONAUTIQUE INTERNATIONALE